

# Plan de bataille pour éradiquer les Noirs marrons de l'Isle de France

Le gouverneur Desroches au chevalier de Rune, le 5 mai 1772

---

Un document des Archives départementales du Finistère à Brest, cote 1E 440

Lettre adressée à Louis René Charles, chevalier de Rune, capitaine sans compagnie, faisant fonction de major de quartier.

---

Du 5 mai

Je crois, mon cher de Rune, que nous viendrons à bout des Noirs marrons. Mais je connais assez le local de cette île pour prévoir que la randonnée du mauvais gibier aboutira dans votre quartier, et particulièrement dans les Réserves des Forges. Prévenez, je vous prie, le Sr Rousselet qui connaît tout ce quartier-là, que lorsque je croirai la poire mûre, je lui enverrai 15 hommes bien armés, avec 15 jours de vivres. Je les lui adresserai pour qu'il en dispose à son gré, il les gardera chez lui, il les détachera ou il les conduira lui-même, suivant les circonstances, et comme il le jugera à propos.

Je crois aussi, mon cher de Rune, qu'il est temps d'engager nos braves créoles de la Rivière du Rempart à se mettre en mouvement à l'imitation de ceux du Port Bourbon qui sont déjà dans les bois. Je suis bien persuadé de toute la bonne volonté et de toute la bravoure qu'ils y mettront. C'est dans les gorges du Tamarin et la Rivière Noire qu'ils doivent se porter dans ce moment, à parcourir ensuite la Grande Savane, revenir par le haut du quartier Cambresis, gagner les hauteurs du quartier de Flacq, traverser le quartier Militaire et celui des Calebasses pour revenir aux Réserves des forges de Mondésir, et je crois que c'est là que les grands coups se porteront. Tout l'arrangement que je viens de dire pouvant être rompu par les captures que nos créoles pourraient faire, et qu'ils conduiront tout de suite au Port Louis. Je crois même que cela arrivera en total, j'ai la plus grande confiance en eux.

M. l'Intendant promet trois cents livres pour chaque Noir qui sera amené vivant [*illisible*], et deux cents livres pour chaque tête de Noir tué dans le bois. Ce n'est pas ce motif-là qui déterminera nos habitants ; mais enfin ils doivent être contents des propositions de M. Poivre, et des efforts qu'il fait de son côté pour contribuer au repos de la colonie. Quant à moi je fais pour elle, et je ferai toute la vie les vœux que le plus tendre attachement et la plus parfaite estime peuvent dicter.

J'ai l'honneur etc.

\* \* \*